

La vocation

Dans un sens « élargi », on peut bien affirmer que tous les êtres humains ont reçu la même vocation à faire leur salut.

Publié le 1 juin 2021 · Abbé Pierre-Marie Laurençon · 8 min de lecture



Tous les êtres humains ont reçu la même vocation à faire leur salut.

L'appel à la vie religieuse ou sacerdotale mérite d'être appelé au sens strict « vocation » comme consécration à Dieu. Pourtant, la destinée de tout homme est bien prédéterminée par notre Créateur dans sa finalité ultime, le Ciel et, dans ce sens « élargi », on peut bien affirmer que tous les êtres humains ont reçu la même vocation à faire leur salut. Dans tous les cas de vocation, particulière dans la consécration à Dieu ou universelle dans la poursuite du salut, le Bon Dieu semble employer la même « méthode » pour nous guider tous vers notre but. Vérifions-le en étudiant la vocation « sublime » des apôtres eux-mêmes et en appliquant à chaque fidèle ce qui leur était propre même si, de son côté, le chrétien qui vit dans le monde n'est engagé que dans la vocation dite « commune ».

Insigne faveur de Dieu et attrait irrésistible du disciple

L'Evangile rapporte l'origine de la vocation des apôtres de cette manière bien impressionnante : « Jésus s'en alla sur la montagne pour prier et Il passa toute la nuit à prier Dieu. Et quand le jour fut venu, Il appela ses disciples ; et Il en choisit douze d'entre eux, qu'Il nomma apôtres » (St. Luc 6, 12). On remarque que l'initiative vient de Jésus Lui-même entièrement comme Il prendra la peine de le rappeler à l'occasion : « ce n'est pas vous qui m'avez choisi mais c'est moi qui vous ai choisis » (St. Jean 15, 16). On peut préciser que l'appel des apôtres a pu se faire aussi de manière individuelle, par exemple dans le cas de St. Mathieu « et tandis que Jésus passait, Il vit Lévi, assis au bureau de péage, et Il lui dit : suis-moi. Et se levant il Le suivit » (St. Marc 2,14).

Ainsi, Jésus s'adresse à ses élus sous forme de commandement, sans chercher à expliquer sa décision ni à les disposer à une réponse positive et les apôtres donnent unanimement leur accord immédiat et sans discussion comme on vient de le voir pour St. Mathieu et comme on le rapporte aussi pour plusieurs d'entre eux : « Il appela Jacques et Jean son frère, et eux aussitôt, laissant leurs filets et leur père, le suivirent » (St. Matthieu 4, 22).

Pour la plupart d'entre nous, l'entrée dans la vie d'enfants de Dieu représente une marque de merveilleuse prédilection dont nous avons été favorisés dès le plus jeune âge, sans le moindre mérite de notre part et même dans la plus complète inconscience. Comme seule explication de ce privilège inouï on peut bien appliquer à chaque âme devenue chrétienne cette déclaration d'amour : « Je t'ai aimé d'un amour éternel, c'est pourquoi Je t'ai attiré à Moi dans ma pitié » (Jérémie 31, 3). Et puisque la réception de cette grâce initiale s'est faite sans notre consentement, la cérémonie de « communion solennelle » a donné progressivement l'occasion de s'approprier un tel don par la promesse de s'attacher à Jésus pour toujours. Toute notre vie durant, il importe d'estimer toujours davantage ce précieux trésor totalement gratuit de notre élévation à la vie de la grâce et de nous détourner de tout ce qui pourrait le compromettre et nous le faire perdre.

Efficacité et disponibilité souveraine de la grâce mais sanctification lente et incomplète du disciple

L'Evangile ne cherche pas le moins du monde à cacher l'origine fort modeste des apôtres issus du milieu rural et occupés à des tâches manuelles puisqu'ils étaient pêcheurs pour la plupart d'entre eux ; mais, plus étonnant encore, on découvre même chez les apôtres de gros défauts assez nombreux pour leur attirer souvent des reproches parfois sévères de leur Maître. A ce propos, on peut se limiter à citer cette plainte poignante du Sauveur s'adressant non seulement à la foule des juifs mais aussi à ses propres disciples : « O génération incrédule et perverse, jusqu'à quand vous supporterai-je ? » (St Matthieu 17, 16). De ce fait, on peut déjà tirer une double leçon :

- d'une part l'Eglise est divine et ne peut périr : son Fondateur ne prend donc aucun risque en lui donnant pour base et comme représentants des êtres humains faillibles ;
- d'autre part Jésus, le Bon Pasteur n'hésite pas dans sa grande miséricorde à honorer de la dignité suprême d'apôtres des hommes tout ordinaires alors qu'il aurait pu si aisément se faciliter la tâche en se donnant comme collaborateurs des êtres d'exception, au parcours

sans faute, comme il en foisonne dans l'histoire de l'Eglise à l'image d'un Curé d'Ars ou d'un Padre Pio.

Il faut souligner que tout au long des trois années où les apôtres vivent en présence permanente avec leur Maître, ils seront témoins des plus grands miracles et les premiers bénéficiaires de l'enseignement divin ; et pourtant, dans toute cette période du ministère public de Notre Seigneur et dans ces conditions idéales pour se perfectionner, et les apôtres ne s'améliorent que très progressivement puisque leur « conversion » radicale et définitive en héros de la foi et en colonnes de l'Eglise ne se produira qu'au moment de la Pentecôte.

Il est facile de transposer ce deuxième point de l'histoire des apôtres dans la vie de chacun d'entre nous. Que nous soyons clercs, religieux ou laïcs, et donc, quelle que soit notre vocation, la dignité prestigieuse qui nous a été conférée par le baptême ne nous soustrait à aucune des misères de la condition humaine et de cette nature blessée par le péché : par conséquent, personne ne peut prétendre être dispensé du fastidieux combat contre ses propres défauts et ses mauvaises habitudes. Pourtant il nous arrive trop souvent d'oublier cette réalité en effet bien humiliante en nous donnant des airs supérieurs. En cela nous méritons la remarque que Jésus faisait aux Juifs en les mettant en garde contre l'illusion fatale de se croire sauvés et titulaires d'un droit au Royaume par le seul fait d'appartenir à la race du peuple élu : « Faites donc de dignes fruits de pénitence. Et ne prétendez pas dire en vous-mêmes : nous avons Abraham pour père. Car, je vous déclare que Dieu peut susciter de ces pierres des enfants à Abraham » (St. Matthieu 3, 9).

Surabondante bonté de Dieu et destinée sublime du disciple

On vient de constater que, chez les apôtres, leurs mérites personnels restent très limités et leur propre personnalité nous paraît aussi très ordinaire. Mais comment expliquer que, par ailleurs, Notre Seigneur leur accorde des prérogatives tellement inouïes et leur fasse des promesses si engageantes ? En effet, on ne peut qu'être étonné du contraste en découvrant par exemple avec quelle intimité, Jésus traite ses apôtres : « Je ne vous appellerai plus serviteurs... mais amis parce que tout ce que j'ai appris de mon Père, je vous l'ai fait connaître ». (S. Jean 15, 15). Jésus assure aussi une merveilleuse fécondité à l'apostolat des apôtres : « Je vous ai établis afin que vous alliez et que vous portiez du fruit et que votre fruit demeure ; afin que tout ce que vous demanderez au Père en mon nom, Il vous le donne ». (S. Jean 15, 16). Jésus garantit encore à ses apôtres des pouvoirs illimités et une entière immunité : « Voici que je vous ai donné le pouvoir de fouler aux pieds les serpents et les scorpions et toute la puissance de l'ennemi et rien ne pourra vous nuire ». (St. Luc 10, 19). Et enfin, Jésus s'engage à accorder à ses apôtres la récompense suprême : « Vous, vous êtes demeurés avec Moi dans mes tentations et Moi, je vous prépare un royaume comme mon Père me l'a préparé afin que vous mangiez et buviez à ma table dans mon Royaume ». (S. Luc 22, 28).

Sans doute les apôtres ont bénéficié d'un tel traitement de faveur en raison de leur mission unique et de leur rôle inimitable dans la fondation et la diffusion de l'Eglise naissante. Mais sans crainte d'erreur, toute âme fidèlement chrétienne peut s'appliquer à elle-même de quelque manière ces privilèges et ces engagements divins qui conviennent aux apôtres mais en priorité

seulement. Nous ne devons pas nous décourager, même si nos activités peuvent donner l'impression d'une certaine banalité et si notre vie intérieure se donne l'apparence d'un niveau médiocre. Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus nous remplit d'espérance par sa petite voie d'« enfance spirituelle » où il ne s'agit pas d'accumuler des mérites personnels ni de multiplier les droits à la récompense : mais l'état de grâce fidèlement sauvegardé suffit à lui-seul et dès sa première apparition naissante à nous attirer toutes les tendresses paternelles de Dieu.

Abbé Pierre-Marie Laurençon

Source : [Le Parvis n° 110](#)

Illustration : Hendrick ter Brugghen (1588–1629) – *L'appel de saint Matthieu*

Source : laportelatine.org/spiritualite/la-vocation

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France